

**CFTC, CFDT, SNPNC, CGT, UGICT CGT, SUD,  
UNAC-CGC, UNSA.**

**DÉCLARATION COMMUNE  
CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DE LA  
C.R.P.N.**

A la suite de la menace de conflit du SNPL, que nous considérons comme une agression envers nos conditions de retraite, nos organisations syndicales se prononcent sans ambiguïté contre le projet de réforme adopté en 2008 par le Conseil d'Administration de la Caisse de Retraite du Personnel Navigant.

Ce projet, jamais mis en œuvre par le gouvernement, est particulièrement injuste, inefficace et totalement défavorable à une majorité de Personnels Navigants (hôtesse, stewards, pilotes les moins rémunérés).

Si le gouvernement envisageait, malgré tout, de mettre en œuvre ce projet de réforme, l'ensemble de nos organisations syndicales appellerait immédiatement à la grève les Personnels Navigants de toutes les compagnies aériennes.

Roissy, le 3 février 2011